



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 24210

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur les leçons à tirer de la récente vague de canicule que notre pays a connue sur son territoire durant l'été. Les différentes répercussions de cette vague de chaleur ont révélé un profond désarroi dans la population qui s'est avérée sous-informée et non préparée aux conséquences de cette canicule, en matière de protection civile et de veille sanitaire. Ces vagues de chaleur risquent de ne pas être les dernières du fait des modifications atmosphériques résultant du réchauffement de la planète, comme l'ont prouvé les conclusions du sommet de Kyoto. L'opinion publique devrait donc être sensibilisée par les pouvoirs publics sur les causes de cette forte vague de chaleur et sur les conseils pratiques que la population devrait respecter, si cette canicule venait à se reproduire l'an prochain. Cette sensibilisation permettrait ainsi d'éviter les polémiques suscitées en août dernier, notamment dans le domaine de l'énergie nucléaire, mais aussi dans le secteur médical. Cette information de prévention mériterait d'être coordonnée par son ministère. Il lui demande donc si elle compte répondre à cette initiative.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24210

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 septembre 2003, page 6866